

DECLARATION LIMINAIRE CAPN SELECTION IDIV FILIERE EXPERTISE 2018 / 2019 CAPN N° 3 ET 4

Madame la Présidente,

Concernant le contexte général

Comment ne pas commencer en félicitant l'équipe de France de Football grâce à qui les annonces CAP 2022 sont passées dans une quasi indifférence générale des médias, à la grande joie du gouvernement.

Pour la fonction publique, outre la confirmation par le gouvernement du gel du point d'indice jusqu'à fin 2019 qui passe aujourd'hui les 9% de dévalorisation par rapport à l'inflation, les mesures annoncées entraîneront la destruction systématique de nos services, institutions et établissements.

Concernant la DGFIP

La rentrée s'est faite autour des tergiversations sur le prélèvement à la source qui commencera bien au 1er janvier 2019.

Dans un contexte de suppressions d'emplois et malgré le travail avec les moyens qu'on veut bien leur laisser, ce sont les agents de la DGFIP qui vont en supporter les conséquences.

Les collègues ont fait le maximum pour être prêts, mais les problèmes techniques sont ils bien réglés? Et que dire des séries de décisions prises par les politiques sans aucune préparation, ni réflexion de fond pour traiter les mécontentements (remboursement des services à la personne, des dons, des investissements locatifs...).

Le gaulois aura peut être de bonnes raisons d'être réfractaire! Et il saura nous le faire savoir aussi bien à l'accueil physique que téléphonique.

La CGT ne cessera de dénoncer les absurdités du PAS et demandera toujours son abandon. Le risque étant que les dysfonctionnements majeurs liés à la conception même du PAS, servent de prétexte à une fusion IR/CSG. Ainsi, les notions de foyer fiscal, de quotient familial et de progressivité disparaîtraient de notre système fiscal, ce que la CGT combat.

De, plus pour la DGFIP, les chiffres viennent de tomber, 2130 suppressions d'emplois en 2019. Le directeur général ne donne à ce jour aucune information, aucune explication, aucune raison à ce nombre de suppressions dont il se félicite cyniquement. Il s'agit bien d'un nouvel effort que la DGFIP doit fournir par pur dogmatisme.

Le démantèlement prévu de la DGFIP va encore s'accélérer. Au cours de l'été, la CGT Finances publiques a été informée qu'une expérimentation de restructuration d'ampleur se déroule dans la plus grande confidentialité, et dont l'avancée des travaux est stupéfiante !

Elections professionnelles
DGFIP

pour mes droits

JE VOTE
CGT
du 29 novembre
au 6 décembre
2018

En l'état de nos connaissances, 7 directions sont « préfiguratrices » :59-62, 19-23-87et 41-45, ces choix semblent représentatifs d'une cartographie urbaine, semi-rurale et plutôt rurale, et à qui il est d'ores et déjà demandé :

- ✓ Fusions de directions.
- ✓ Disparitions de trésoreries en grand nombre
- ✓ Resserrement du réseau par des disparitions et regroupements de services comme les SIP, SIE, PCRP, PCE, SPF.
- ✓ Diminution de moitié du nombre de communes d'implantation des services par département
- ✓ Réduction des budgets par le transfert de services complets dans des zones moins urbaines.
- ✓ suppression de 1/6 des emplois en plus des délocalisations

Compte tenu des objectifs de CAP 22 (-50000 emplois dans la Fonction Publique d'Etat réaffirmé par Édouard Philippe à la rentrée) et comme la DGFIP doit toujours être exemplaire, le démantèlement ne concernera pas seulement ces 7 directions et sera donc général.

La CGT Finances Publiques combattra, avec tous les agents, tous les projets de destruction de notre réseau.

La CGT Finances Publiques exige que le directeur général nous communique l'ensemble des chantiers en cours.

Dans ce contexte la CGT Finances Publiques appelle à la grève lors de la journée d'action interprofessionnelle décidée par la CGT, FO, SOLIDAIRES, UNEF et UNL le 9 octobre 2018.

Concernant la CAP elle-même

Cette année, pour la filière « expertise » la tendance à la baisse se confirme et s'amplifie de manière considérable, par le nombre de candidats (22 cette année contre 34 en 2017 et 56 en 2016. Pourtant le nombre de postes proposés cette année est le même que l'année dernière soit 17 répartis en 9 créations et 8 renouvellements .

Certains domaines d'activité ont un grand besoin d'experts. Nous regrettons encore une fois un manque de fiche dans le domaine du cadastre, secteur hautement sinistré à la DGFIP alors que le niveau d'expertise requis est extrêmement important. La CGT vous avait d'ailleurs déjà fait remarquer que la dilution de la technicité en cours à la DGFIP allait à terme être hautement préjudiciable. De surcroît, la nouvelle formation initiale n'est pas de nature à établir une haute technicité dans le réseau, loin de là, notamment pour les départements à fort taux de premières affectations.

Nous constatons que la DGFIP n'a pas, une fois encore, répondu aux attentes des services dans ces domaines techniques, également dans le contrôle fiscal qui demeure le parent pauvre de la DGFIP (un comble!), ce que nous avons déjà constaté l'année dernière. Bien sûr, nous avons remarqué depuis longtemps que l'attente dans les services était bien différente des attentes des directions locales plus préoccupées par le souci d'économies de basse échelle.

Comme l'année dernière, 5 postes restent à nouveau vacants 3 faute de candidats et 2 faute de résultats suffisants à l'entretien, ce qui constitue un seul des trois piliers supposés étanches. Même si nous comprenons qu'une note inférieure à 10/20 peut revêtir une incompatibilité avec les attentes d'un jury et la fiche de poste désirée, cela peut aussi être le simple reflet d'une excessive angoisse. Pour la CGT, les deux autres piliers, s'ils sont étanches, doivent permettre le rattrapage de certains candidats méritants par ailleurs. Une sélection ne doit pas entièrement reposer sur un état d'esprit au moment d'un entretien. Ce n'est du moins pas notre définition d'une sélection d'expert.

Enfin, nous serions très intéressés de connaître le volume actuel du vivier des IDIV filière « expertise ».